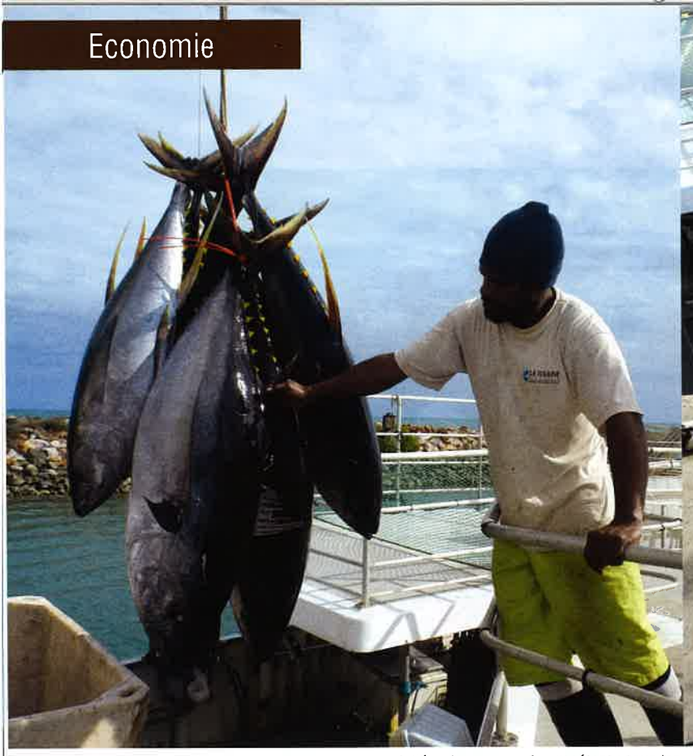

Une ressource encore peu exploitée, du personnel compétent : tous les paramètres semblent réunis pour la réussite du nouvel armement de pêche hauturière « *Armement du Nord* ». (Photo Baby Blue)

Le poisson pêché par Armement du Nord sera conditionné à Nouméa, dans les installations de Pescana, pour la consommation locale et pour l'export. (Photo Baby Blue)

Nouvelles perspectives pour la pêche hauturière dans le Nord

Après quatre années de collaboration, le partenariat Nord/Sud autour du développement de la pêche hauturière se renforce à travers la création de la SAS Armement du Nord, détenue à 40% par Nord avenir, bras économique de la province Nord. Trois navires sont en cours de construction qui seront basés à Koumac.

Il existe en Nouvelle-Calédonie une ressource en poisson du large, notamment en thon, encore peu exploitée. Par boutade, certains disent que la Nouvelle-Calédonie est le seul pays où les thons meurent de vieillesse. « *Il est certain que l'on pêche ici des thons blancs de vingt kilos, ce qui ne se fait plus dans la plupart des pays du monde* » souligne Jérôme Tranape, directeur d'exploitation de Baby Blue.

Depuis la restructuration de la pêche hauturière en province Nord, l'activité de pêche se poursuit à travers la société Baby Blue, filiale de Nord avenir, qui détient deux navires. Depuis 2014, elle vend l'intégralité de sa production à la société Pescana. « *Une campagne de pêche dure généralement quatorze jours au départ de Nouméa* » indique Jérôme Tranape, « *En partant de Koumac, on gagne deux jours.* »

Pour mutualiser et développer leur effort de pêche, un nouvel armement a été créé en avril 2017 nommé SAS Armement du Nord (ADN) associant à 60% le « *partenaire métier* » la SAS AMSUD (ex Sofrana) dont Pescana est l'une des filiales et à 40% la SAEML Nord avenir. Ce nouvel armement s'est engagé dans la construction de trois navires, trois palangriers de 22 mètres.

Un dossier de demande de double défiscalisation semble en bonne voie. Au niveau local, le développement de la pêche au thon apparaît comme une priorité. La pression sur la ressource reste encore faible en Nouvelle-Calédonie où des pratiques de pêche responsable sont actuellement en vigueur, avec en particulier un système de palangre sélective hérité des Japonais. A son retour du Salon Seafood à Bruxelles, « *carrefour incontournable pour les acheteurs et les fournisseurs de produits de la mer* », Nicolas Metzdorf, membre du gouvernement en charge de la pêche a affirmé que le thon blanc calédonien avait surpris et suscité l'engouement de la part des professionnels du marché du frais et du surgelé.

Des bateaux adaptés aux conditions de mer

Un container de longes de thon blanc surgelées a déjà été commandé et d'autres contacts ont été pris en vue d'autres commandes. L'expérience de Baby Blue et de Pescana a été mise à profit pour définir les caractéristiques de ces nouveaux bateaux de pêche, qui seront utilisés pour la pêche à la palangre sélective dans le quart nord-ouest de la zone économique exclusive (ZEE). « *Les bateaux utilisés étaient peu adaptées aux conditions de mer* » souligne Laurent Le Brun, directeur de Nord avenir pour expliquer l'échec du précédent partenariat autour de la pêche hauturière avec les Pêcheries du Nord entre 1999 et 2006. « *Le partenaire ne s'est pas révélé aussi compétent qu'attendu et certains de ses choix ont été difficiles à assumer. L'étude réalisée avait ciblé le thon obèse et le thon jaune pour le marché aux enchères de Tokyo. Il s'est avéré que les prises étaient en majorité du thon blanc moins valorisable sur ce marché. Les bateaux étaient peu confortables, le savoir-faire pour préparer le poisson n'était pas celui attendu pour le marché aux enchères du Japon… Il y a eu un cercle vicieux et nous n'avons pas réussi à remonter la pente.* » L'expérience a montré en tous cas qu'il existait une ressource importante en poisson et un vivier de marins pêcheurs compétents, en provenance des communes de Pum et de Dau Ar (Bélep) notamment.

« *Les pêcheurs ont fait l'effort de se former, ils connaissent bien le métier.* »

De gauche à droite : Antonio Martin, premier adjoint au maire de Koumac, Jérôme Tranape, directeur d'exploitation de Baby Blue, Mario Lopez, directeur général de Pescana et de Baby Blue, Laurent Le Brun, directeur général de Nord Avenir ont présenté le nouveau partenariat nord-sud pour le développement de la pêche hauturière.

Un atelier à Nouméa

Le produit de la pêche du nouvel armement sera transporté par la route jusqu'à Nouméa où le partenaire dispose d'un atelier qui permet de traiter 1200 à 1500 tonnes de poisson. Le marché local est visé ainsi que l'export.

Le développement de la pêche hauturière s'accompagnera d'embauches et d'une augmentation de l'activité portuaire à Koumac.

« *Dans un port de pêche, un emploi en mer induit un ou deux emplois sur terre* » précise Laurent Le Brun. Dix-huit recrutements sont annoncés, notamment en province Nord, et en particulier à Dau Ar (Bélep).

Un port de pêche à Koumac

Ce nouvel armement de pêche s'inscrit également dans le projet de port de pêche prévu à Koumac, sur le côté sud de la marina. Ce projet est prévu en deux phases. « *Les infrastructures ont vieilli. Des bâtiments vont être réaménagés avec des chambres froides* » indique Antonio Martin, premier adjoint au maire de Koumac. En attendant la construction du port de pêche, l'un des quais côté intérieur devrait être aménagé pour accueillir les trois nouveaux navires. « *Une fois le port de pêche mis en service, ce quai servira d'agrandissement pour la marina, pour accueillir les grosses unités comme les yachts qui se dirigent vers le Vanuatu et qui sont obligés de faire un gros détour s'ils doivent aller à Nouméa.* »

La pêche responsable, une filière prioritaire

La SAS Armement du Nord réunit deux partenaires qui disposent de la certification « *pêche responsable* » : la SAS Pescana, filiale de la SAS AMSUD créé en 2000, qui est actuellement le deuxième armement de Nouvelle-Calédonie. La société mène parallèlement une activité de pêche avec trois palangriers (450 tonnes de capture par an) et une activité de traitement et de commercialisation des produits de la mer. La SAS Baby Blue de son côté, filiale de Nord avenir, pratique la pêche hauturière avec deux palangriers basés à Koumac (250 à 300 tonnes de capture par an). Leur association permet d'envisager une mutualisation des frais ainsi qu'une économie d'échelle sur l'avitaillement, l'entretien etc… La perspective d'un nouveau départ s'ouvre en tous cas pour un secteur d'activité considéré par la province Nord comme une « *filière de production prioritaire* ». ■

En plus des deux navires de la société Baby Blue (notre photo) et des trois bateaux de Pescana, le nouvel armement a commandé trois nouveaux palangriers. (Photo Baby Blue)